

Analyse Des Risques Et Assurances

JP Karsenty dispose d'une expertise solide et reconnue en droit des assurances, et a développé cette activité pour le compte d'entreprises et compagnies françaises et étrangères.

Le cabinet conseille et accompagne ses clients dans des contentieux variés et à fort enjeux, notamment en matière de risque industriel, de responsabilité des produits défectueux, de responsabilité environnementale, ou encore de transports.

JP Karsenty intervient, à cet effet, au soutien d'une clientèle variée appartenant notamment aux secteurs de l'agro-alimentaire, de la grande distribution, de l'automobile, ou encore de l'industrie pharmaceutique.

Le cabinet réalise l'évaluation et l'analyse des risques, la rédaction des avis juridiques pour des juridictions étrangères, ainsi que l'étude et la négociation des polices garanties.

L'équipe de JP Karsenty assiste ses clients dans toutes les étapes du règlement contentieux ou amiable de sinistre et, particulièrement, lors des expertises judiciaires ou amiables.